



NATURA 2000 BASSIN DE L'AIROU

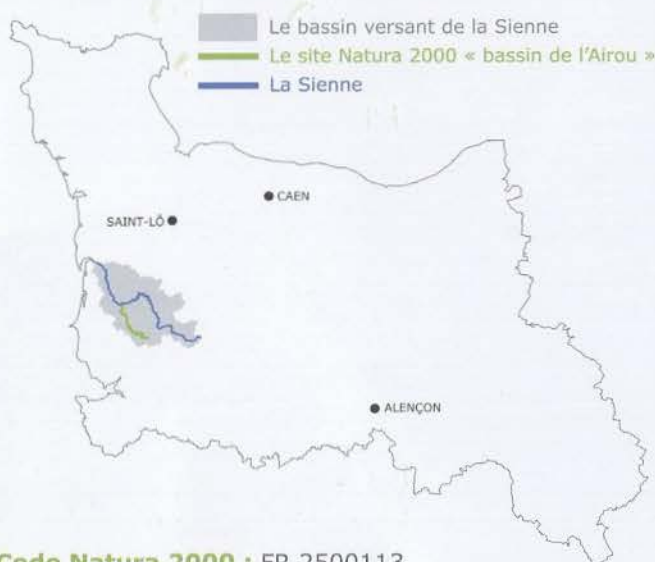


A la découverte d'une perle du bocage normand

LE BASSIN DE L'AIROU

LE SITE :

Le bassin versant de l'Airou est situé au cœur du bocage normand, dans le département de la Manche. Principal affluent de la Sienne, l'Airou serpente sur 32 kilomètres au travers d'une vallée sinueuse et encaissée. Cette rivière est alimentée par de multiples petits affluents qui composent un réseau hydrographique dense, typique du massif armoricain. Le site Natura 2000 suit le lit majeur de l'Airou, à partir de l'autoroute A84 à Rouffigny, jusqu'à sa confluence avec la Sienne à Ver.



Code Natura 2000 : FR 2500113

Département : Manche

Communes : 13 : Beauchamps, Bourguenolles, Champrepus, La Haye-Pesnel, La Lande d'Airou, La Meurdraquière, La Trinité, Le Mesnil-Amand, Le Mesnil-Rogues, Le Mesnil-Villeman, Le Tanu, Rouffigny et Ver.

Surface : 710 ha

Population des communes du site : 5 090 habitants (Source INSEE, 2012)

Validation du Document d'Objectifs : 2002

Opérateur : Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne (SIAES)

LES ACTIVITÉS :

L'agriculture :

Sur le bassin versant, l'élevage bovin laitier domine, avec une surface agricole essentiellement dédiée à la production de fourrage (prairie et maïs ensilage). A l'intérieur du site Natura 2000, les parcelles agricoles sont principalement utilisées comme prairie de pâturage ou de fauche.



L'activité industrielle :

Une seule activité d'importance est recensée au sein du site. Une importante carrière d'extraction de granulats borde l'Airou sur la commune de Bourguenolles. Elle emploie une vingtaine de personnes et produit environ 600 000 tonnes de matériaux par an.

Les loisirs :

Le site est fréquenté par des chasseurs, des randonneurs, des touristes et des pêcheurs. Vu la richesse aquatique de l'Airou, l'association de pêche locale s'est inscrite dans une démarche de gestion patrimoniale de la ressource piscicole puisque plus aucun rempoissonnement n'est effectué sur les rivières du bassin de l'Airou.

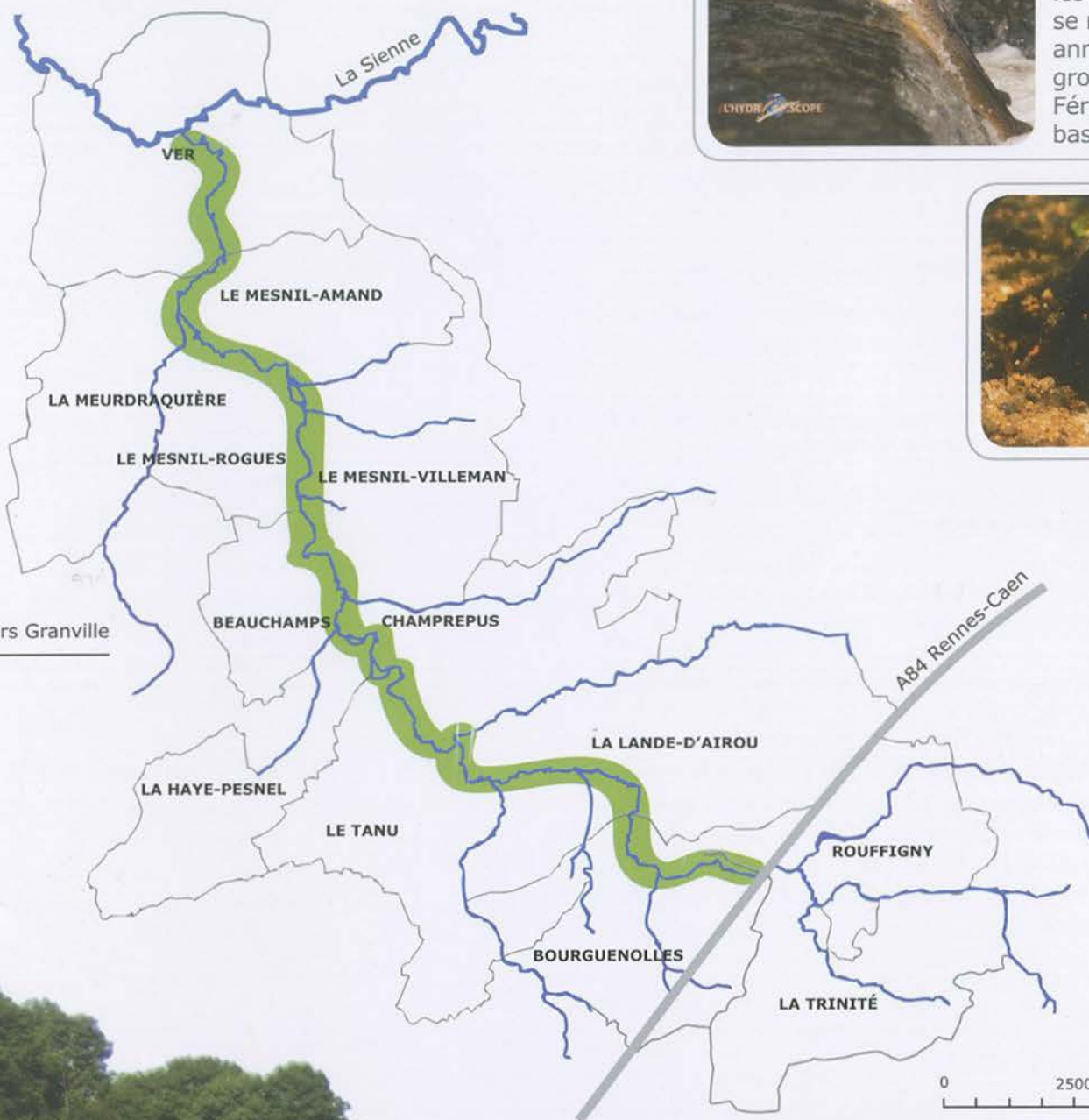
LES OBJECTIFS :

L'enjeu principal est de préserver les habitats des espèces remarquables. Pour ce faire, 5 orientations (déclinées en plusieurs mesures) ont été inscrites dans le « Document d'objectifs » :

- Restaurer et entretenir le cours d'eau ;
- Assurer la libre circulation des poissons ;
- Gérer les espèces ;
- Maintenir la qualité des eaux ;
- Promouvoir la mise en œuvre du Document d'Objectifs.



LES ESPÈCES :



Le Saumon atlantique

Ce poisson est un grand migrateur. Il peut atteindre un mètre de longueur et se reproduire dans les eaux de l'Aïrou durant la nuit. Les jeunes passent plusieurs années dans la rivière, avant de migrer vers le large pour grossir au large de l'Écoeuré. Environ un millier de saumons remontent le bassin de la Sienne pour se reproduire.



La Moule

C'est un bivalve. C'est un long-vivant, pouvant vivre jusqu'à 10 ans. Pour se nourrir, il filtre l'eau. Pour se reproduire, il libère des œufs.



grateur, il peut parfois
 eur. Adulte, il fréquente
 période hivernale pour
 passeront ensuite 1 à 2
 nt de rejoindre la mer. Ils
 du Groenland et des Iles
 Saumons rejoignent le
 reproduire tous les ans.

Mulette perlière

est une moule d'eau douce d'une
 agévité exceptionnelle (environ 100
 s) et devenue extrêmement rare.
 ur se reproduire, ce mollusque
 valve a besoin d'une eau d'excellente
 alité. En 2011, 250 individus étaient
 censés sur la partie aval de l'Airou.



La Lamproie de planer

Ce poisson serpentiforme
 d'une vingtaine de centimètres
 fréquente de préférence les
 portions sableuses de l'Airou.
 Ses larves restent enfouies entre
 5 et 7 ans dans le sable avant
 d'atteindre leur taille adulte.



Le Chabot

Ce poisson d'une douzaine
 de centimètres possède un
 corps en forme de massue.
 Il apprécie les eaux
 courantes, fraîches et
 bien oxygénées.

-  Site Natura 2000 « bassin de l'Airou »
-  Les limites communales
-  L'Airou et ses affluents



ZOOM SUR ...

LE PROGRAMME LIFE+

« Conservation de la moule perlière d'eau douce du Massif Armoricaïn »



La Mulette perlière étant en voie d'extinction dans le Massif Armoricaïn, 6 cours d'eau bretons et normands (dont l'Airou) ont été réunis, sous l'égide de Bretagne Vivante, pour sauver cette espèce. Un programme LIFE+ vise à mettre en culture les moules perlières et à maintenir, voire développer, de véritables rivières vivantes, condition indispensable à la survie de cette espèce.

ZOOM SUR ...

« La restauration et l'entretien du cours d'eau »



De 2009 à 2013, le SIAES a mis en place un programme pluriannuel de restauration de l'Airou. Ces travaux avaient 2 objectifs principaux : entretenir la végétation de berge et limiter le piétinement des berges par le bétail.

Pour le site Natura 2000, ces travaux représentaient un coût de 345 000 Euros, financé par le SIAES, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Conseil Régional de Basse-Normandie. Plus de 70 riverains se sont engagés avec le SIAES durant ces 4 années de travaux. Un programme d'entretien permet désormais de maintenir les berges de cette rivière en bon état.



NATURA 2000 ET LE BASSIN DE L'AIROU

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Initié par l'Union Européenne en 1992, Natura 2000 est un réseau de sites européens dont l'objectif est de garantir un état de conservation favorable aux habitats naturels et aux espèces d'intérêt communautaire présents sur le site.

Combien y a-t-il de sites Natura 2000 en France ?

Il en existe plus de 1700, couvrant près de 7 millions d'hectares soit 12% du territoire.

Pourquoi Natura 2000 sur l'Airou ?

L'Airou abrite 4 espèces aquatiques remarquables et leurs habitats naturels correspondant. Il s'agit du Saumon atlantique, de la Moule perlière, de la Lamproie de planer et du Chabot.

Qui coordonne la gestion du site Natura 2000 sur l'Airou ?

Depuis 2007, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne (SIAES) est chargé d'animer le site en étroite collaboration avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Basse-Normandie, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de la Manche et la Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières (CATER) de Basse-Normandie.

Comment sont associés les acteurs du territoire ?

Un comité de pilotage a été instauré par le Préfet de la Manche. Il rassemble les élus locaux, les services de l'État et les représentants des usagers (agriculteurs, pêcheurs, naturalistes,...). Il est présidé par M. Stéphane VILLAESPESA Stéphane qui est également conseiller municipal et Président du SIAES. Le comité de pilotage organise la gestion du site et suit la mise en œuvre les actions inscrites dans le « Document d'Objectifs ».

Qu'est-ce que le « Document d'Objectifs » ?

Il est rédigé en concertation avec le comité de pilotage et validé par l'Etat. Il établit un diagnostic du site et liste l'ensemble des actions à mener pour conserver le site en bon état.



LE S.I.A.E.S

Créé en 1993, le SIAES (Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne) dont le siège se situe à Gavray (50), a pour territoire d'action l'ensemble du bassin versant de la Sienne. Ce syndicat est composé de 6 collectivités, représentants 68 communes au total.

Depuis décembre 2008, le SIAES a pour compétences :

- Assurer des travaux de nettoyage, d'entretien et d'aménagement de la Sienne et de ses affluents. Le SIAES intervient sur environ 400 kilomètres de cours d'eau ;
- Promouvoir des programmes de gestion de l'espace, ayant un bénéfice sur le fonctionnement du bassin versant ;
- Animer et coordonner des actions ayant un impact direct ou indirect sur la ressource en eau.



- Le bassin versant de la Sienne.
- Communauté du Bocage Coutançais.
- Communauté de communes du Canton de Monmartin sur Mer.
- Intercom du bassin de Villedieu.
- Communauté de communes de Granville, Tierce et Nier.
- Communauté de communes Avranches - Mont Saint Michel.
- S.I.V.O.M. de Saint-Sever.

Le mot du Président, Stéphane VILLAESPESA

« La présence d'une rivière d'une telle richesse est un atout pour notre territoire. L'Airou sert de vitrine au bassin versant de la Sienne pour faire connaître son patrimoine naturel. La démarche de concertation mise en place avec les membres du comité de pilotage et les riverains du bassin de l'Airou, démontre qu'une politique européenne et nationale est applicable à l'échelle de notre territoire rural. »



L'animateur Natura 2000

Loïc ROSTAGNAT a été recruté en mars 2008 pour assurer les missions d'animation du site Natura 2000. Il est chargé de favoriser et d'accompagner la mise en place des mesures de gestion inscrites dans le document d'objectifs. Sa présence et la continuité de son travail sont essentielles pour faire vivre le site. Il est maintenant identifié par une majorité des riverains et des usagers de l'Airou.



CONTACT

SIAES (Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne)
Impasse de l'ancienne Gare
50450 Gavray
Tél : 02.33.61.12.79 ou 06.33.76.89.82
siaes@siaes.net
<http://bassinclairou.n2000.fr/>
www.siaes.net

